

# Il demande que les services médicaux pour les personnes souffrant d'un cancer soient pleinement offerts

## Pierre Taillefer atteint d'un cancer et victime collatérale de la COVID-19

### Son opération au poumon est retardée

| Diane Lapointe |

Pierre Taillefer, un Bouchervillois de 63 ans, mène actuellement une double bataille; l'une personnelle contre le cancer, et l'autre, pour que le gouvernement du Québec restaure pleinement les services médicaux pour tous les patients souffrant d'un cancer.

M. Taillefer a appris par hasard en février dernier qu'il était atteint d'un cancer. « Lors d'une mauvaise chute en ski, je me suis fracturé une côte, mais la radiographie a révélé pire encore, un cancer au poumon gauche. Ce fut un choc, ma vie venait de basculer, au mauvais moment, en pleine pandémie de la COVID », raconte-t-il lors d'une entrevue accordée à La Relève.

« La première chose que les médecins m'ont dite, c'est qu'il fallait que je me fasse opérer rapidement pour retirer la tumeur. Mais j'avais un deuxième problème, soit la présence de ganglions juste à côté du poumon. »

M. Taillefer a subi une première biopsie au poumon qui a confirmé le diagnostic, et il devait en subir une deuxième pour les ganglions. Planifiée un lundi, elle a été reportée au mercredi suivant. « Ces deux interventions étaient nécessaires pour que les médecins puissent établir mon plan de traitement. Mais entre ces jours, il y a eu une directive ministérielle de tout arrêter et de reporter les interventions. »

La deuxième biopsie n'a jamais été faite et parce que l'intervention chirurgicale était retardée, les médecins ont décidé de lui prodiguer des traitements de chimiothérapie, en espérant



qu'il n'ait pas de développement de métastases. « Habituellement, les patients reçoivent la chimiothérapie après l'opération », précise l'ingénieur

électrique qui a appris le report de sa chirurgie le même jour où lors du point de presse quotidien, le premier ministre Legault et la ministre de la Santé

Danielle McCann affirmaient aux journalistes que rien n'était changé pour les patients atteints du cancer. « Soit qu'ils mentent délibérément, soit qu'ils ne connaissent pas ce qui se passe dans les hôpitaux ou soit qu'ils disent des demi-vérités », lance M. Taillefer qui répète que « lorsqu'on souffre d'un cancer, le temps presse. »

« Lorsqu'un cancer est localisé et lorsque c'est possible, on fait une chirurgie pour enlever la tumeur cancéreuse. Dans mon cas, la chirurgie n'a pas eu lieu. La ministre de la Santé a pourtant déclaré que les chirurgies « urgentes » étaient pratiquées. Lorsque l'on sait qu'il y aura cette année 56 000 nouveaux cas de cancer et que 22 400 Québécois vont en mourir, qu'est-ce qui est le plus urgent? Un patient qui a un problème cardiaque, un accident grave de la route ou une chirurgie pour le cancer? Il y aura toujours des urgences plus urgentes que les autres, et malheureusement, les cas de cancer sont mis en veilleuse. »

M. Taillefer demande que l'on restaure l'ensemble des services médicaux pour les gens qui en ont besoin, « et de ne plus y aller au compte-gouttes pour les chirurgies ». Il demande également de rouvrir les centres de recherche, « car ils assurent que des soins soient donnés aux personnes qui ne peuvent être opérées ou qui ne répondent pas aux autres méthodes de traitement du cancer. Il y a actuellement plein de gens sans espoir parce c'est fermé. »

« Je veux vivre, et je vous demande de l'aide. Écrivez à la ministre McCann. »

M. Taillefer a mis sur YouTube une vidéo où il raconte son histoire et où il dénonce la situation.

— RECEVEZ NOS —

# AVIS

## IMPORTANTS

TÉLÉPHONE  
TEXTO  
COURRIEL

**Inscrivez-vous!**  
[boucherville.ca/avis](http://boucherville.ca/avis)

Renseignements: 450 449-8100 SUIVEZ-NOUS!

**Boucherville**

19200

Centre d'action bénévole de Boucherville

C'est encore le temps des « impôts »...

## LE CABB PEUT VOUS AIDER !

**Remplir vos déclarations de revenus vous donne des cauchemars ?**

**DES BÉNÉVOLES COMPÉTENTS PEUVENT LE FAIRE POUR VOUS**

**Des frais de 5 \$ par personne sont exigés**

**Veillez apporter vos documents incluant les déclarations de l'année précédente au :**

20, rue Pierre-Boucher à Boucherville

**Ce service est offert aux RÉSIDANTS DE BOUCHERVILLE qui respectent ces critères :**

- Personne seule : revenus maximums de 30 000 \$
- Couple : revenus maximums de 40 000 \$
- Personne à charge supplémentaire : 2 500 \$
- Revenus d'intérêts inférieurs à 1 000 \$
- Aucun travailleur autonome, personne en faillite ou déclaration d'une personne décédée

**HORAIRE-COVID-19 ! MERCREDI DE 10 H À 13 H**

**70 ANS ET PLUS ?**

**Téléphonez ! Un bénévole ira chercher vos documents**

**INFO : 450 655-9081 • CABBBOUCHERVILLE.CA**